



Délais de fabrication de carte de séjour ?

Par **papierpourtous33**, le **25/12/2013** à **16:06**

je vient d'être régularisé par rapport a mon travail , j'ai passé tous les obstacles , accord du dirrect , paiement de timbre fiscale pour le visa de régularisation , visite médicale de l'offi etc .
ma question est :rn il faut attendre combien de temps pour rétiré la carte de séjour sachant que je compte voyagé en janvier . j'ai ramené mon certificat médicale et j'ai payé les timbre le 10 décembre , es possible que je puisse avoir ce fameux titre de séjour avant le 10 janvier 2014 ?rnN.B : je dépend de la préfecture de la gironde (bordeaux)rn Merci

Par **nouredine**, le **25/12/2013** à **17:27**

salut .moi 15jours après que j'ai depose le certificat médical jai reçue ma carte . MAIS je dépend de la préfecture de caen .

Par **papierpourtous33**, le **26/12/2013** à **00:22**

ok , ce le renseignement qu'on m'a donnée aussi , mais ala préfecture toute es aléatoire , on m'a dit 3 semaine au plus tard . je m'enquiert car j'ai déjà acheter mon billet . j'espère l'avoir bientôt alors , comme ça , je peut voyager tranquillement .rnmerci en tous ças ça me rassure